

Souvenirs d'expatrié de Georges Blaha

Chapitre III : Séjour au centre Cirad de Montpellier

Activité « Echappées outre-mer » – La Côte d'Ivoire « III Clv »

Afin de réaliser une série de prises de vues destinées au film *Cacaoculture en Afrique*, je fus chargé de me rendre, de la mi-octobre à la mi-novembre 1978, en Côte d'Ivoire et au Togo. Je partais équipé de pellicules 16 mm « Eastman Color Negative » (15 rouleaux de 61 m, 18 rouleaux de 30 m) et de 250 bobines pour diapos. J'allais pouvoir filmer en suivant le scénario établi cette fois-ci par notre directeur lui-même, Jean Braudeau. Une fois sur place, en Côte d'Ivoire, quelques additifs techniques d'ordre agronomique fort intéressants me furent fournis par des collègues spécialistes du cacao, soit à Bingerville, soit en stations : Guy Mossu (généticien), Pierre Jadin (pédologue), Jean Nguyen Ban (entomologiste) à Bingerville, et les ingénieurs agronomes, chefs de secteur et leurs adjoints, Eric Delsol et Philippe Rivals, à Abengourou, Jacques Defgnée et Jean-Louis Pradon, à Divo.

A Abengourou (1/2 semaine) furent filmés les productions contrôlées, pied par pied, des nouveaux hybrides, la fermentation des fèves, en cascade de caisse en caisse, les séchoirs solaires orientables, l'effet des engrais sur la croissance, la floraison, la production... Tandis qu'à Divo (2 semaines) l'accent a été mis sur les collections et la réalisation des parcelles depuis la multiplication des plants par bouturage, le débardage forestier et la plantation proprement dite. Le trajet entre Abengourou et Divo effectué par la route (Abengourou-Agou-Agboville-Ndouci-Divo) a été l'occasion de prises de vues en milieu paysan, plantations traditionnelles, récolte, techniques de séchage des fèves des plus rudimentaires, sur nattes au sol, aux plus élaborées et pratiques, les « séchoirs autobus », surélevés et mobiles

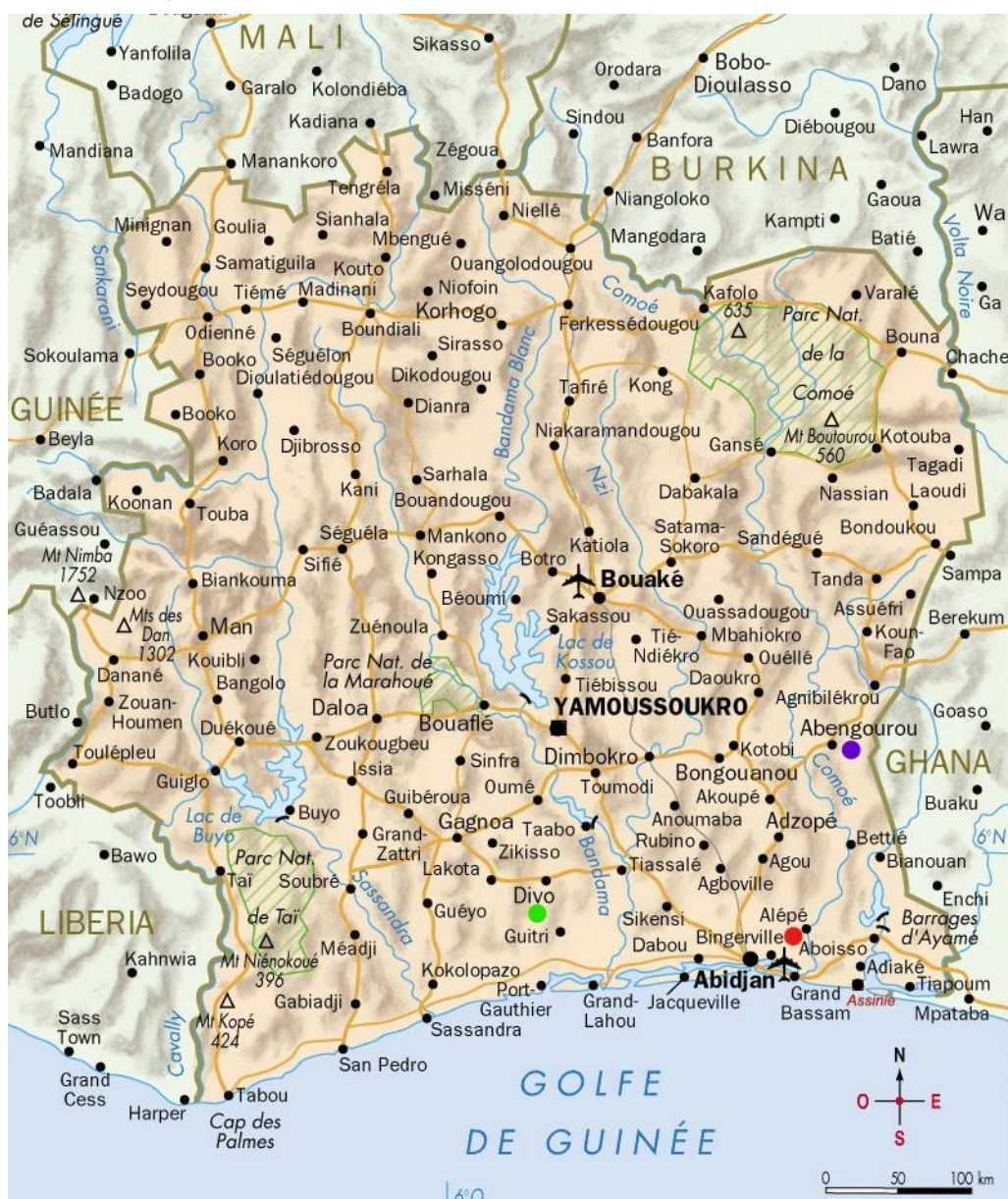
Deux événements de tournage méritent d'être signalés : d'une part, celui effectué à Gagnoa avec l'appui de Jacques Defgnée sur les installations de la SPROA (Société des plantations réunies de l'ouest africain), dispositifs industriels pour la fermentation des fèves fraîches et ceux pour l'étalement pulsé de la nappe de fèves fermentées en vue de leur séchage automatique, et d'autre part, le tournage réalisé à partir d'un avion école, un Cessna 152 piloté par l'abbé Bernard – après avoir fait la connaissance de celui-ci à Dabou. Grâce à cette opportunité, plusieurs prises de vues au-dessus de la station IFCC de Divo purent être réalisées (parcelles de cacaoyers sans ombrage, champs semenciers cacao, parcelles de caféiers, forêts...) ; la collecte se révélait précieuse compte tenu de la nouveauté des prises de vues et de leur pouvoir informatif. Toutefois, le survol de la station en début d'après-midi et en rase motte pendant plus d'une heure avait, paraît-il, perturbé quelque peu la sieste de certains (sic, confidence de Jean-Louis. Pradon, plusieurs années après...). Le retour aérien sur Abidjan se fit au-dessus du Grand Lahou, avec la découverte, au passage, de savanes à herbes hautes traversées par des éléphants, et en suivant la très belle lagune Ebrié.

Beaucoup d'autorisations ne purent être obtenues, une divulgation de certaines installations sur le cacao étant jugée trop prématurée (celles de Behiri près de Daloa et celles de l'usine de Tombokro). Alors que, pour mon passage en 1975, les prises de vues café à Tombokro et l'autorisation de filmer dans le port d'Abidjan s'étaient révélées comme d'incroyables prouesses de la part de nos collègues, tout en soulignant, semble-t-il pour l'époque, une largesse d'esprit des autorités vraisemblablement en train de disparaître...

Après avoir quitté la Côte d'Ivoire, arrêt au Togo où, en 24 heures, avec Michel Partiot (phytopathologiste IFCC basé à Kpalimé), les symptômes du Swollen Shoot furent mis « en boîte ». Il y eut cependant à l'arrivée à Lomé une grande frayeur, l'absence, lors de la réception des bagages, d'une valise à accumulateurs d'énergie électrique. Absence qui m'incita à traverser le tarmac à grandes enjambées, à faire irruption dans la soute à bagages de l'avion, mais où ma recherche resta infructueuse... à l'évidence, et face au calme affiché par des habitués à ce type de désagrément, attendre le vol suivant était la seule chose à faire. Ce qui se réalisa en soirée et permit la récupération de la valise à éclairage autonome, pour réaliser, le lendemain, les prises de vue dans la pénombre des cacaoyères togolaises. Signalons l'influence convaincante à Lomé de notre collègue togolais, directeur de la station,

A. K. Agbodjan, au moment de l'embarquement pour Paris, permettant d'enregistrer 10 kg de bagages supplémentaires au lieu des 30 réels !

Cette fin de mission m'apparaissait satisfaisante, en raison de l'importance des documents filmés et de l'accueil amical et dévoué de tous mes collègues de l'IFCC. Ma venue avait été soigneusement préparée épistolairement avec Paris par Jean Capot, alors directeur de l'IFCC en Côte d'Ivoire : avec nombre de « chers amis », il voulait, à juste raison et définitivement, éviter le désagrément d'une arrivée très tôt le matin s'ajoutant au détour énorme du trajet Bingerville-aéroport Félix Houphouët-Boigny, et de surcroît au risque de gâcher un week-end, pour aller accueillir le ou les nouveaux arrivants – cela en raison de vols de nuit depuis Paris probablement financièrement plus avantageux pour les services financiers métropolitains...). Un tel désagrément, je m'en rappelle, s'était produit lors de mon premier séjour en Côte d'Ivoire (cf. Chapitre I), au grand dam de Michel Tarjot venu m'accueillir. J'arrivai donc un vendredi, de jour, et fut logé à Petit-Bassam au Palm Beach tout le week-end : une aubaine pour redécouvrir Abidjan dix ans après mon séjour de 1967, ceci avant le travail qui allait m'attendre en brousse.



Carte de la Côte d'Ivoire :

situation géographique de **Bingerville**, proche d'Abidjan, matérialisée par la pastille rouge ; pour les deux stations IFCC, visitées en 1978, celle de **Abengourou**, matérialisée par la pastille violette (en bordure de la frontière avec le Ghana), et la station de **Divo**, par la pastille verte.



Vues aériennes du « Plateau », quartier emblématique d'Abidjan (1978) : orientation, en haut, sud-nord (la place arborée surplombe deux bâtiments en arc de cercle, dont celui de gauche qui est la poste); au milieu, vue nord-ouest/sud-est (au fond, la lagune et sur la droite, le pont Charles de Gaulle) ; en bas, aspect sud-est/nord-ouest (le pont Charles de Gaulle qui se poursuit sur la droite par un boulevard du même nom pour contourner le quartier du plateau, longer le stade municipal F. Houphouët-Boigny et atteindre la cathédrale Saint Paul (Librairie R. Barnoin à Abidjan).



III Clv. 01 :
vue générale à l'arrivée sur Abidjan, la lagune Ebrié et les quais portuaires jouxtant Treichville (1978).



III Clv. 02 :
Bingerville (1978), entrée de la bourgade à partir de la route venant d'Abidjan.



III Civ. 03 :
Bingerville (1978), bâtiment à l'intérieur de la station, à gauche, appartement au premier étage, laboratoire au rez-de-chaussée, à droite, case de passage. A l'arrière-plan, la lagune Ebrié.

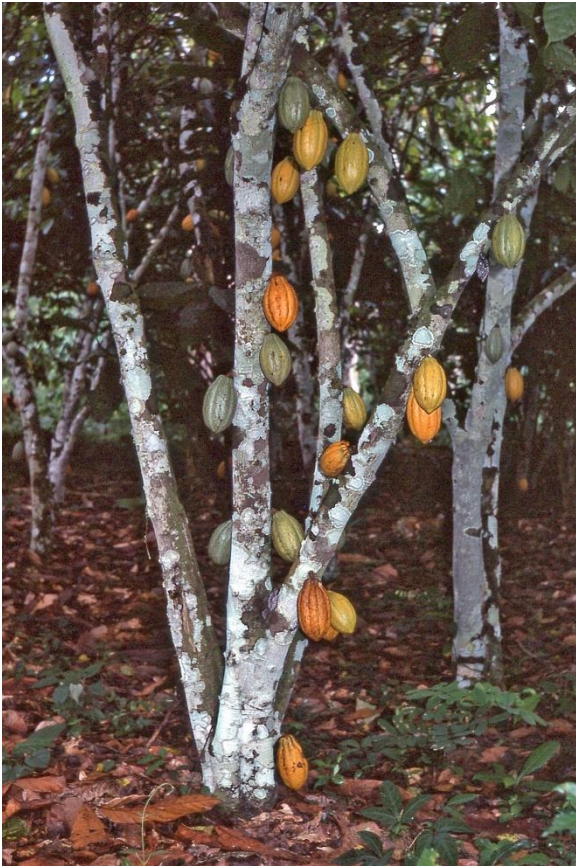
III Civ. 04 :

Bingerville (1978), la « case en bois » réservée aux stagiaires, inaugurée en 1967, lors de mon stage initiatique de deux mois à l'IFCC-Côte d'Ivoire (Cf. Chapitre I).



III Civ. 05 :

Bingerville (1978), pied-franc tout-venant Amelonado dans une parcelle de collection.



III Clv. 06 :

Avec 1 900 000 tonnes de cacao marchand en 2017, soit près de 42 % de la production mondiale, *Theobroma cacao* Linné permet à la Côte d'Ivoire de maintenir et confirmer son tout premier rang dans le monde des pays producteurs de cacao avec une production multipliée par 8 entre 1975 et 2017 (*Perspective monde* du 27/12/2017, source FAO).

Ici, aspect d'une plantation paysanne traditionnelle de forasteros Amelonado, généralement à plusieurs tiges dites en poquet.



III Clv. 07 & 08 :

Expérimentations en pédologie (Pierre Jadin, 1978). En haut à Bingerville, nutrition comparée en « vases de végétation » ; en bas, à gauche, à Abengourou, effet du phosphore sur l'induction florale.



III Clv. 09 :
Divo (1978), sigle à l'entrée de la station IFCC (Institut français du café et du cacao).



III Clv. 10 :
Divo (1978), clone élite dans une parcelle de boutures sélectionnées.



III Clv. 11 :
Divo (1978), récolte de cabosses hybrides (chaque tas étant en tête d'une rangée de pieds femelles séparée chaque fois par une rangée de pieds mâles auto-incompatibles).



III Civ. 12 :
Divo (1978), écabossage
mécanisé à l'étude.

III Civ. 13 :
Vol en Cessna entre Abidjan et Divo
(prises de vues pour le film sur le
cacao, 1978), survol du fleuve
Bandama avant d'atteindre Divo
(orientation du cliché, nord-ouest).



III Civ. 14 :
Vol en Cessna entre
Abidjan et Divo (prises de
vues pour le film sur le
cacao, 1978), survol de la
forêt avant d'atteindre Divo.



III Clv. 15 :

Station de Divo (prises de vues pour le film sur le cacao, 1978), parcelle en voie d'aménagement en bordure de la forêt.



III Clv. 16 :

Station de Divo (prises de vues pour le film sur le cacao, 1978), entre des écrans forestiers conservés, les champs semenciers biconaux, où des cacaoyers mâles et femelles, auto-incompatibles, sont en rangées alternées (fécondations contrôlées pour obtenir des cabosses dites hybrides qui seront distribuées aux planteurs pour créer de nouvelles parcelles ou rénover les anciennes).

III Clv. 17 :

Station de Divo (prises de vues pour le film sur le cacao, 1978), bureaux et hangars, séchoirs solaires orientables pour le café (sur la droite), séchoirs autobus pour le cacao (au centre et à gauche).





III Civ. 18 :
Station de Divo (prises de vues pour le film sur le cacao, 1978), parcelles de cacaoyers (au premier plan) et de caféiers (en arrière-plan) en bordure de forêt.

III Civ. 19 :
Station de Divo (prises de vues pour le film sur le cacao, 1978), parcelles de cacaoyers en plein ensoleillement.



III Civ. 20 :
Station de Divo (prises de vues pour le film sur le cacao, 1978), parcelles de caféiers (*Coffea canephora* variété *Robusta*).

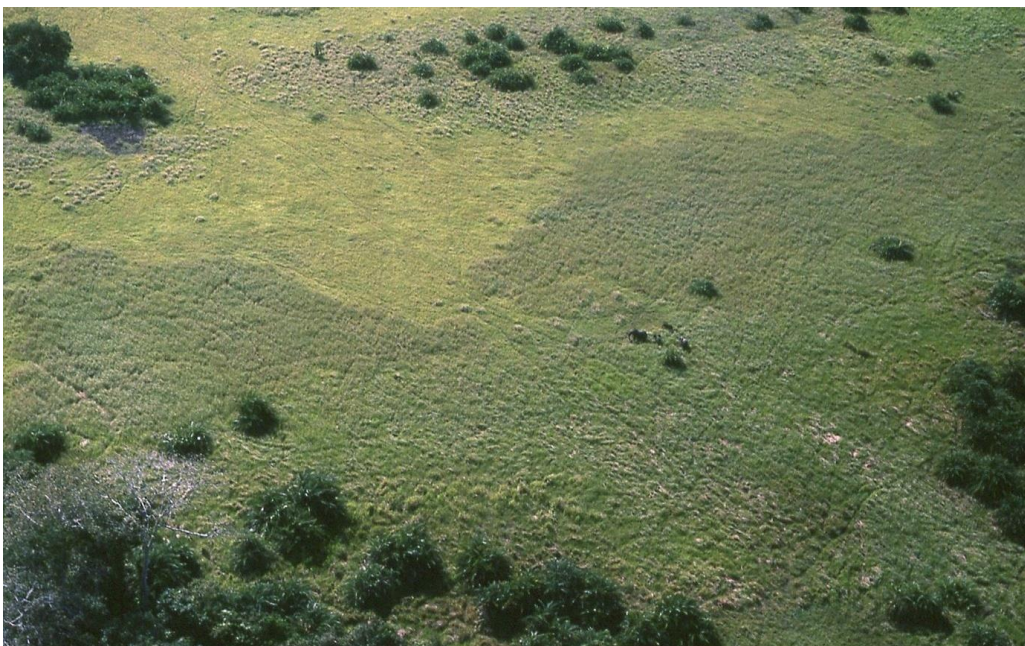


III Clv. 21 :

Vol en Cessna, retour sur Abidjan (1978), après avoir quitté Divo, survol à nouveau de la forêt en direction du sud.

III Clv. 22 :

Vol en Cessna, retour sur Abidjan (1978), survol du fleuve Bandama au niveau de sa jonction avec la lagune du Grand Lahou (au fond, l'océan).



III Clv. 23 :

Vol en Cessna, retour sur Abidjan (1978), survol du parc national d'Azagny.



III Civ. 24 :

Vol en Cessna, retour sur Abidjan (1978), direction plein sud-est pour survoler le long cordon côtier séparant lagune et océan.

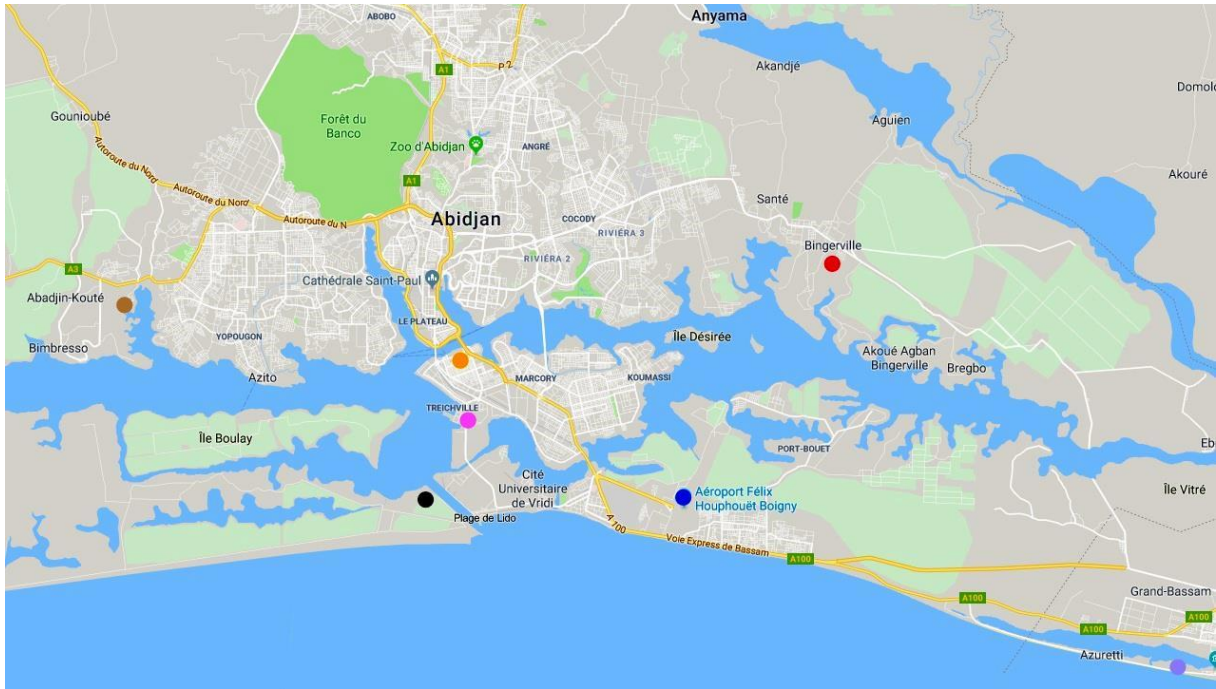
III Civ. 25 :

Vol en Cessna, retour sur Abidjan (1978), direction plein est, pour atteindre Abidjan en suivant le cordon côtier rectiligne (ici, au niveau de Jacqueville).



III Civ. 26 :

Vol en Cessna, à l'approche d'Abidjan (1978), pirogues et village de pêcheurs sur la lagune Ebrié en face de Treichville et à l'extrémité gauche du canal de Vridi ; ce canal, à droite du cliché, donne accès à l'océan (voir sa situation exacte sur la carte qui suit).



Les abords d'Abidjan :

Aéroport Félix Houphouët-Boigny (en bleu), village de pêcheurs sur la lagune Ebrié (cliché III Civ. 26) à l'entrée du « Vridi Canal » donnant accès à l'océan (pastille noire), Treichville (pastille rose), pont Charles de Gaulle (pastille orange), Bingerville (pastille rouge, ex-IFCC), le Centre national de recherche agronomique de Côte d'Ivoire à Adiopodoumé km17 (pastille marron, à gauche, ex-Orstom), Grand Bassam (pastille violet clair, en bas, coin de droite).

(Echelle : dimension de l'inscription « Treichville » = 2 km)



III Civ. 27:

Vol en Cessna, à l'approche de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny (1978), survol des quais portuaires de Treichville sur la lagune Ebrié et de la zone industrielle de Vridi (en bas du cliché). Abidjan et sa banlieue sont en arrière-plan.



III Civ. 28 :
 Vol en Cessna, à l'approche de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny (1978), en longeant Petit-Bassam, au sud de Port-Bouet, souligné par le déferlement de la dangereuse « barre » côtière (à gauche, la Paroisse Saint-Raphaël et des cuves de carburant de la ZI de Vridi ; à droite, la cité universitaire).

III Civ. 29 :

Vol en Cessna, prêt à atterrir sur l'aéroport F. Houphouët-Boigny (1978), aperçu de la piste qui deviendra le Boulevard de Petit-Bassam (entre le cordon dunaire et la lagune Ebrié), avec, à gauche du cliché, le cimetière de Petit-Bassam et, à droite, le grand cimetière de Port-Bouet.



III Civ. 30 :

Côte d'Ivoire (1978), le centre artisanal de la ville d'Abidjan (CAVA), marché aux souvenirs, son stand de masques cérémoniels des différentes ethnies.



III Civ. 31 :
Côte d'Ivoire (1978).
Le centre artisanal de la ville d'Abidjan (CAVA), marché aux souvenirs, son stand des poteries.



III Civ. 32 :
Côte d'Ivoire, parc national d'Azagny (1978).
Témoins emblématiques, ces éléphants survolés à basse altitude (un éléphanteau encadré par deux adultes), visiblement agacés par la nuisance provoquée par les moteurs de notre Cessna.



III Civ. 33 :

Côte d'Ivoire (1978).

Autre témoin de la forêt tropicale ivoirienne, ce géant de 40 à 60 mètres de hauteur (le poteau électrique permet la comparaison), solidement implanté au sol et communément appelé « fromager » (*Ceiba pentandra*, Malvaceae).